

Reconnaissance du droit de grève
1864

Création de l'Inspection du travail
1874

Instauration de la liberté syndicale (loi Waldeck-Rousseau)
1884

Le dimanche devient le jour légal de repos obligatoire
1906

Première loi sociale réglementant le travail des enfants (8 ans)
1841



Révolte des Canuts à Lyon
1831



Grève des mineurs de Carmaux (pour la réintégration de leur collègue Calvignac élu maire de la ville)
1892

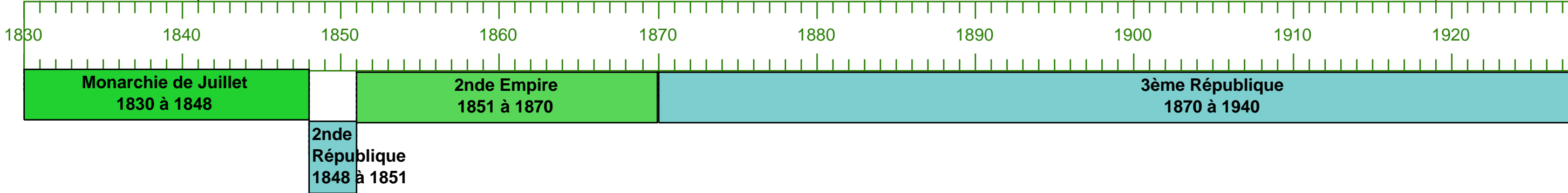
La journée de travail est fixée à 10 heures
1900

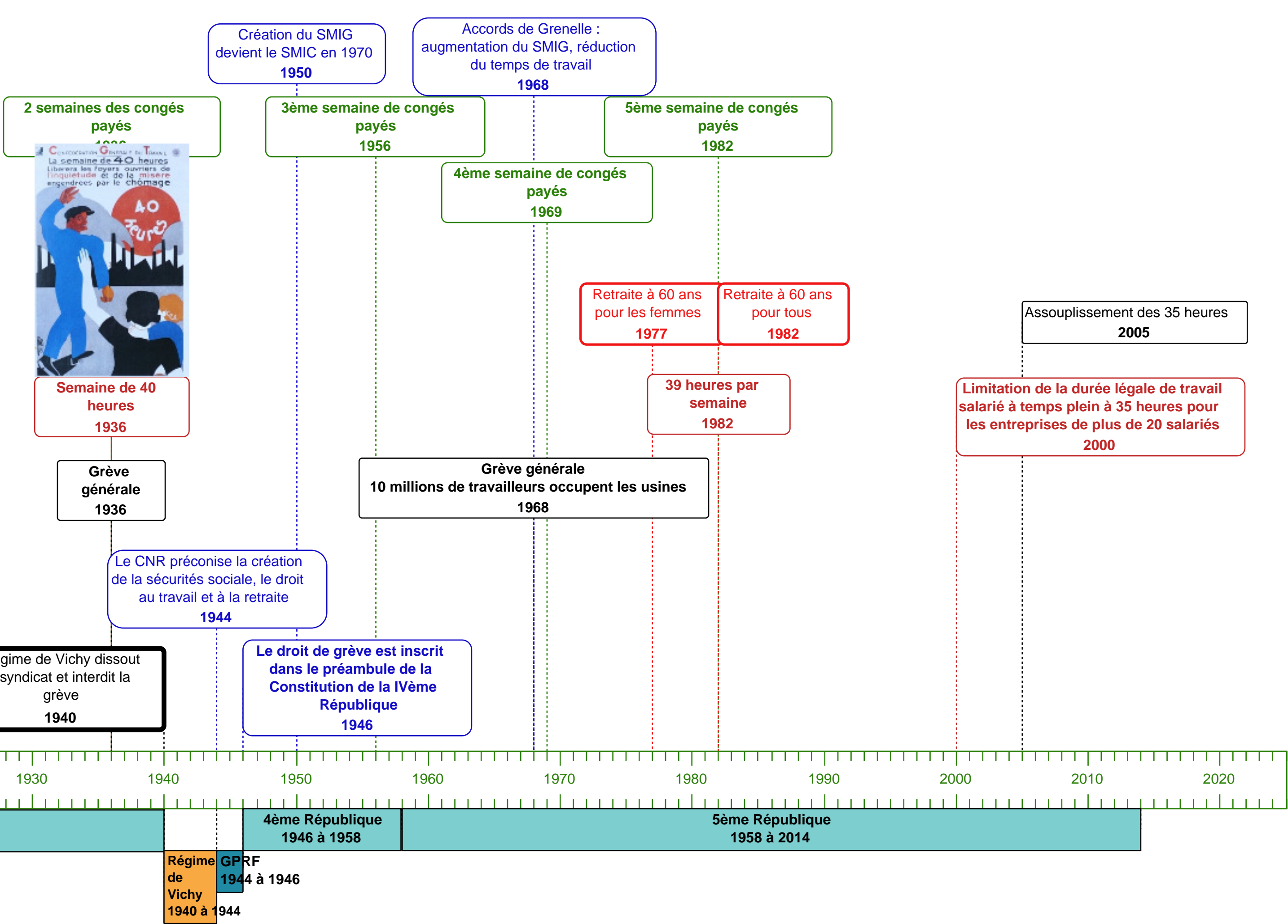
La retraite est fixée à 65 ans
1910

La journée de travail est fixée à 8 heures
1919

Création de la CGT 1er syndicat ouvrier
1895

Le ré
les





Création du SMIG devient le SMIC en 1970
1950

Accords de Grenelle : augmentation du SMIG, réduction du temps de travail
1968

2 semaines des congés payés
1950

3^{ème} semaine de congés payés
1956

5^{ème} semaine de congés payés
1982



Semaine de 40 heures
1936

Grève générale
1936

Le CNR préconise la création de la sécurité sociale, le droit au travail et à la retraite
1944

Régime de Vichy dissout syndicat et interdit la grève
1940

Le droit de grève est inscrit dans le préambule de la Constitution de la IV^{ème} République
1946

Grève générale 10 millions de travailleurs occupent les usines
1968

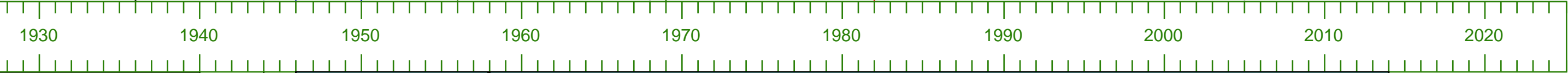
Retraite à 60 ans pour les femmes
1977

Retraite à 60 ans pour tous
1982

39 heures par semaine
1982

Assouplissement des 35 heures
2005

Limitation de la durée légale de travail salarié à temps plein à 35 heures pour les entreprises de plus de 20 salariés
2000



Régime de Vichy 1940 à 1944
Régime GPRF 1944 à 1946